



UNIVERSITÉ  
**PARIS  
DESCARTES**



Université de Paris

Baptiste Sabatier  
Médecine Paris Descartes - DFGSM2 – Responsable au C2P1

---

# Point vocabulaire

**Université** : Une université est une institution d'enseignements supérieurs, d'études et de recherches, constituée par la réunion de divers établissements.

**Faculté** : Une faculté est traditionnellement une des structures constitutives d'une université chargée de l'enseignement et de la recherche dans un champ disciplinaire homogène regroupant des domaines de formation et de connaissance apparentés.

**UFR** : Unité de Formation et de Recherche

**ED** : Enseignements dirigés

**CM** : Cours magistral

**TD** : Travaux dirigés

**TP** : Travaux pratiques

**Présentiel** : Cours dispensé par un professeur qui se trouve dans la salle

**HDR** : Habilitation à diriger des recherches

**CCA** : Chef de clinique assistant

**PUPH** : Professeur des universités – Praticien hospitalier

**MCU-PH** : Maître de conférence universitaire – Praticien hospitalier

**BU** : Bibliothèque universitaire

**NC** : Numerus Clausus

**NA** : Numerus apertus



# Les études de santé



# Les filières de santé

- Kinésithérapie
- Maïeutique
- Médecine
- Ontologie
- Pharmacie

# Kinésithérapie

Comment y accéder ? **STAPS** ou **accès via le nouveau système (pas acté)**

Ecoles :

- Publique (Premières places qui partent en général) → APHP
- Privées (compter entre 8000 et 9000 € par an) → ADERF, ASSAS

**4 ans d'études**

Etudes :

Cours magistraux, cours pratiques, stages en milieu hospitalier ou en cabinet libéral & initiations qui peuvent donner lieu à une spécialisation

# Kinésithérapie

Secteurs : libéral, hospitalier, privé

Évolutions de carrière :

- **Fonction publique hospitalière** : diplôme de cadre de santé (4 ans d'expérience professionnelle nécessaire) → poste d'encadrement dans un service ou de formateur.
- **Libéral ou établissement privé** : master (2 ans) pour devenir kiné du sport, kiné pédiatrique, kiné respiratoire, etc.

# Maïeutique

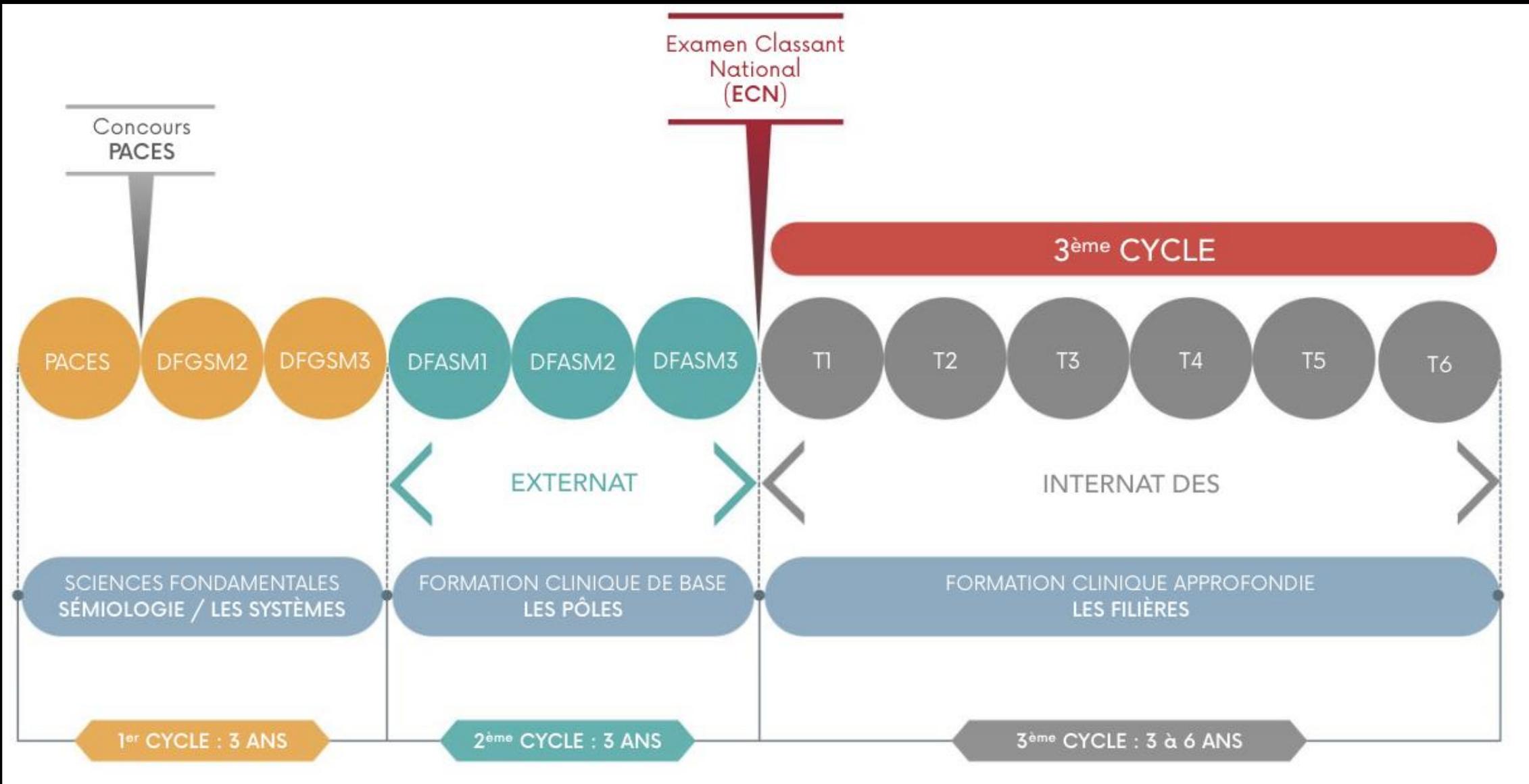
De la SMA1 à la SMA4

Comment y accéder ? **UE optionnelle**

2 écoles à P5 : Baudelocque et Foch

Etudes :

- **2e année** : 3 stages infirmiers de 4 semaines, des TP de mise en situation
- **2e et 3e année** : théorique puis de plus en plus pratique. Apprentissage de la grossesse et de l'accouchement
- **4e et 5e année** : orientées sur les grossesses pathologies



# Médecine (Référence : Association des étudiants en médecine de France (ANEMF))

**Entre 9 et 12 ans** avant de soigner des patients de manière légale.

**Début des stages en 2ème année (DGFSM2)**

+ Possibilité de doubles cursus (médecine-sciences, médecine-humanités ou santé, droit et société)

+ Possibilité de départ à l'étranger en 3ème année (DFGSM3)

# Médecine

**Externat à partir de la 4<sup>ème</sup> année (DFASM1)**

**Matinées à l'hôpital** ("rémunération" d'indemnisation) en parallèle des **cours à la fac** qui fonctionnent par **pôles** plus ou moins en rapport avec le parcours de stage que l'on a eu.  
+ Possibilités de stage d'été à l'étranger (au maximum 2 pendant tout l'externat)

Même rythme jusqu'à l'ECNi en Septembre (surement) de 6<sup>ème</sup> année (avec la réforme du 2nd cycle future) qui détermine le lieu et la spécialité de l'internat + validation par stage

Et une année de « super externe » en DFASM3

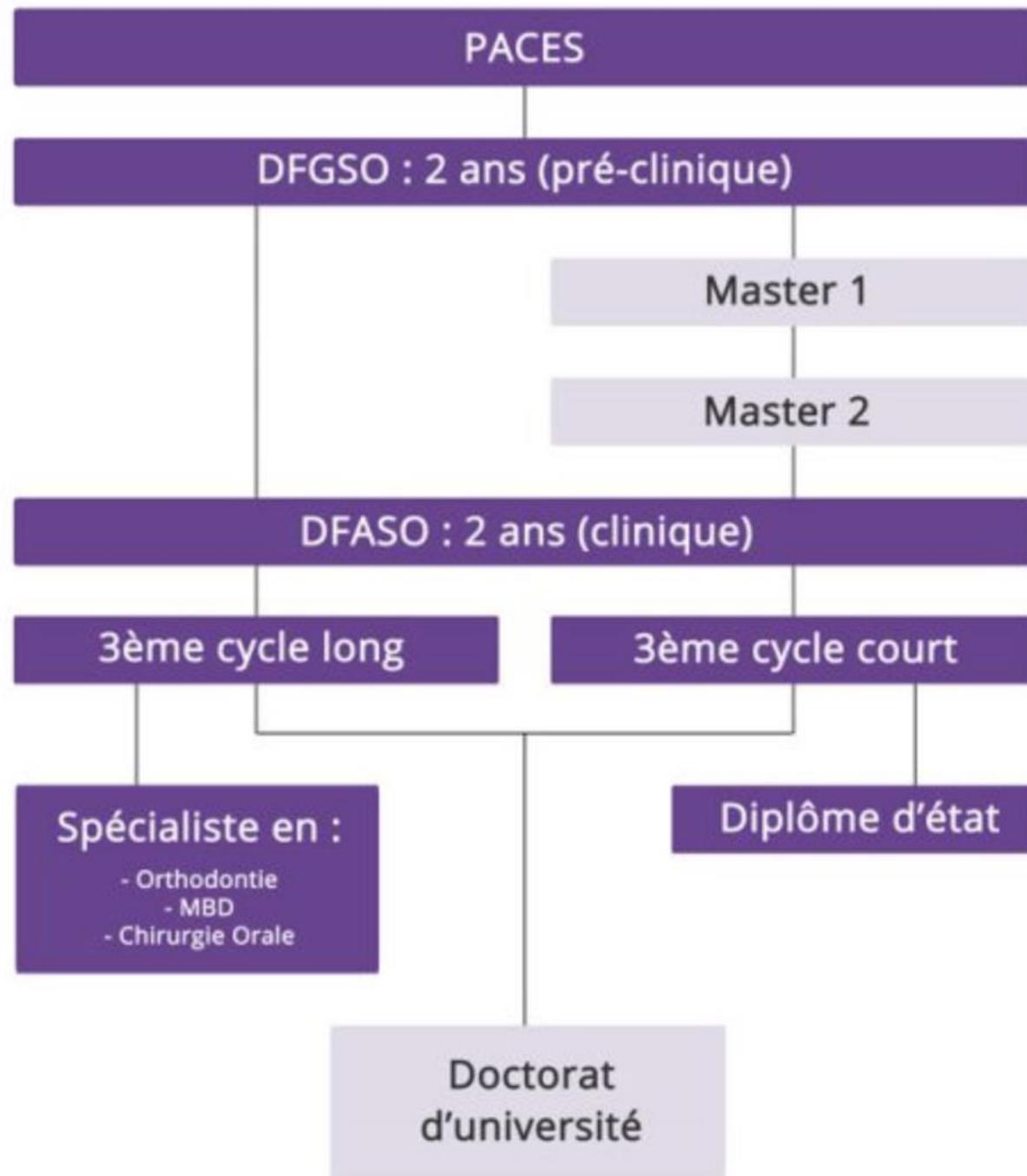
# Médecine

## Internat :

**entre 3 et 5 années** pendant lesquelles l'étudiant intègre l'équipe médicale de ses stages, prescrit les traitements et examens complémentaires et rédige sa thèse en vue de l'obtention du DES (Diplôme d'Études Spécialisées) et du titre de docteur en médecine.

+ Possibilité de DESC (Diplôme d'Études Spécialisées Complémentaire)

+ Possibilité de carrière hospitalo-universitaire (thèse de science)



DOUBLE CURSUS

# Odontologie (Référence : Union nationale des étudiants en chirurgie dentaire (UNECD))

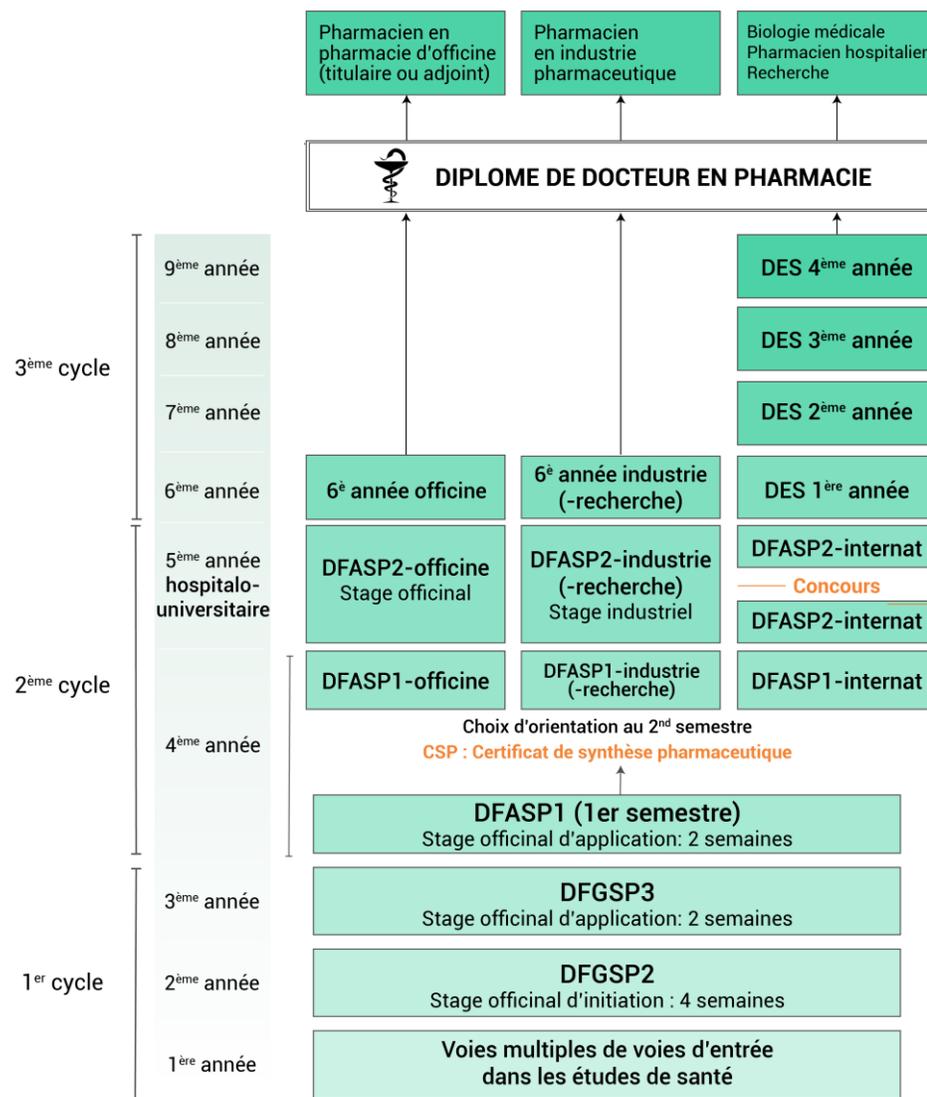
Durée de la formation : **6 ans (cycle court)** ou **9 ans (cycle long)**

1 école à P5 : faculté de Montrouge

Etudes :

- **2e et 3e années théoriques**, avec TP, très exigeantes. Stages cliniques nombreux.
- **4e et 5e années cliniques** : 2 jours/semaine en stage.
- **Cycle court : 1 an**  
OU  
**Cycle long (internat)** : concours de l'internat en fin de 5e année ouvrant à 3 spécialisations : orthodontie (3 ans), chirurgie orale (4 ans), médecine bucco-dentaire (3 ans, pour soigner des cas plus complexes)
- **Thèse**

# Schéma des études de pharmacie



DFGSP : Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques  
 DFASP : Diplôme de Formation Appliquée en Sciences Pharmaceutiques  
 DES : Diplôme d'Etudes Spécialisées



# Pharmacie (référence : ANEPF (association nationale des étudiants en pharmacie de France))

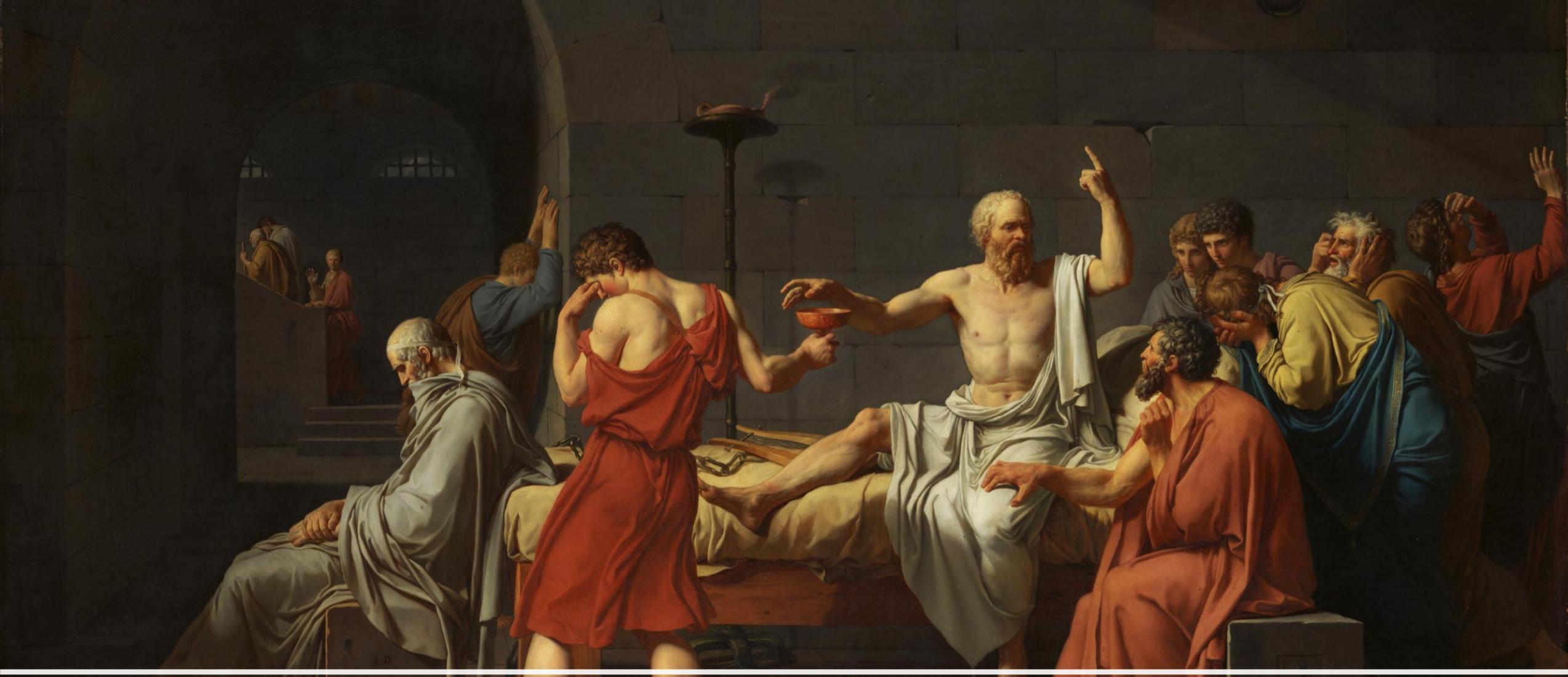
Durée de la formation : **6 ans (cycle court)** ou **9 ans (cycle long, internat)**

Etudes :

- **2ème année** : nombreux TPs obligatoires et un environnement pédagogique tout à fait différent de la PACES.
- **3ème et 4ème année** : tronc commun scientifique, pharmacologique et médical.

# Pharmacie

- **5ème année** : partagée entre l'hôpital et la faculté. **Année du choix entre l'officine, l'industrie et l'internat.**
  - Officine : en fin de 6ème année, docteur en pharmacie qui exerce en tant que pharmacien associé ou pharmacien titulaire.
  - Industrie : en fin de 6ème année, nécessite de valider certains masters en parallèles pour travailler dans le milieu du marketing, de la production etc.
  - Internat : le concours a lieu en fin de 5ème année, il s'en suit 4 ans d'internat rémunérés. Permet de travailler dans un laboratoire d'analyse médicale, en pharmacie hospitalière, recherche etc.



La réforme du premier cycle des études médicales (R1C)

# Programme de PACES

- Les UEs sont les mêmes mais différent beaucoup selon les facultés
- Les exercices et les exigeantes sont très différentes selon les facultés, mais le mode d'évaluation est commun : QCMs

## Les 8 UEs :

UE1 : Atomes, biomolécules, génome, bioénergétique, métabolisme

UE2 : La cellule et les tissus

UE3 : Organisation des appareils et des systèmes : Bases physiques des méthodes d'exploration - aspects fonctionnels

UE4 : Evaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé

UE5 : Organisation des appareils et des systèmes : Aspects morphologiques et fonctionnels

UE6 : Initiation à la connaissance du médicament

UE7 : Santé, société, humanité

UE8 : Tronc commun

UE8 : Spécifique

# Pourquoi ?

## PACES

### Inconvénients

- Pas de sélection à l'entrée
- Quota de mentions
- Concours classant arrivant dès décembre
- Très « professionnalisant »
- 80 % d'échec
- Peu de possibilités de réorientation (dépend des facultés)
- Peu de pédagogie
- Décourageant
- Grand niveau de stress (selon l'individu)

### Avantages

- « Ecole de la vie »
- Apprendre à apprendre
- Confraternité
- Beaucoup de connaissances

La réforme du premier cycle des études de  
santé (R1C)

~~PACES~~

La réforme du premier cycle des études  
de santé (R1C)

FIN DU *NUMERUS CLAUSUS*

=

FIN DE LA SÉLECTION ?

La réforme du premier cycle des études  
de santé (R1C)

**NON**

# La réforme du premier cycle des études de santé (R1C) : nouvelles modalités d'accès

- Volonté de diversification des profils (bonne chose ..?)
- **Améliorer l'orientation et la réussite des étudiants** (moins de « gâchis humain »)
- Décloisonner les filières de santé et permettre des temps de formation en commun
- **Améliorer la qualité de vie et le bien-être des étudiants en santé**

# La réforme du premier cycle des études de santé (R1C) : nouvelles modalités d'accès

## Deux voies d'accès

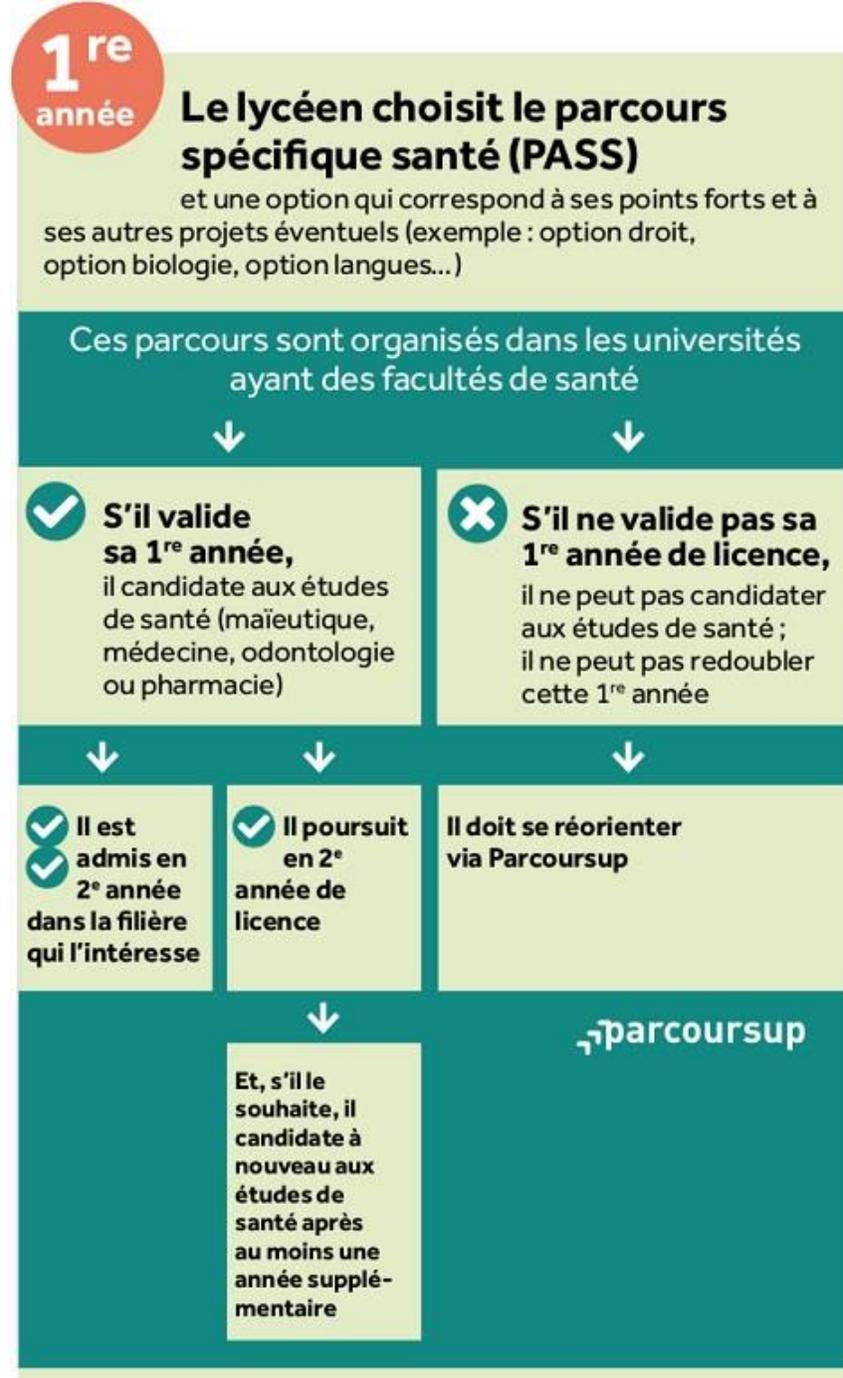
*50 % du NA au MAX*

*50 % du NA au MAX*

Voie 1 : Accès spécifique via une faculté de santé (voie héritière de PACES) = PASS

Voie 2 : Accès via une licence (peut être « dans l'idée » proposée par une université sans faculté de santé) : L. AS

# VOIE 1 : Parcours spécifique « accès santé » : PASS



# Parcours spécifique « accès santé » : Résumé

- Filière type PACES
- « Mineure » à choisir selon :
  - Ses centres d'intérêt (épanouissement intellectuel)
  - Selon là où l'on veut possiblement se réorienter
  - Selon une éventuelle volonté de double-cursus par la suite
- Programme « faculté-dépendant » et donc à définir (dans les fait les université adapteront le programme de PACES)
- Étudier les possibilités de réorientations (+la L2 qui suit) au cas pas cas



Importance +++++ du choix de sa faculté

# Parcours spécifique « accès santé » :

## Résumé

- Déjà mis en place de façon similaire dans les facultés parisiennes.
- Petite sœur de la « PACES adaptée »
- Fonctionne bien (seulement des primants)
- Les propositions de L2 en cas d'échec au concours seront sans doute limitées dans les fac de province
- Système qui permet de continuer à valider des ECTS et donc à engranger de nouvelles connaissances (Double cursus ? Expertise, ...)
- Il n'y a pas de « perte de temps » dans des études qui durent environ 10 ans ...

# VOIE 2 : Parcours licence avec une option accès santé : L. AS)



# Parcours licence avec une option santé

## Résumé

- Filière de type « Alter-PACES » expérimenté depuis plusieurs années par les faculté de médecines parisiennes
- Elargissement de ce système qui s'adressait la plupart du temps aux majors de promo des M1-M2 de licences diverses avec des options santé
- Bon choix pour les étudiants qui veulent davantage avoir un bagage universitaire plus « fondamental» avant d'aller en filière de santé.
- Reste compliqué à envisager pour les étudiants qui veulent absolument une filière de santé
- S'applique plus pour certaines filières

# Étude de cas

## Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Deux exemples

Une licence avec une option « accès santé » \*

Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline \*

L.AS



Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences

PASS



Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature

Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »

Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels

✓ Si Sonia valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie

✗ Si Sonia ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé

✓ Si Nicolas valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique

✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé; il ne peut pas redoubler cette année

⊞ elle est admise en 2<sup>e</sup> année de pharmacie

✓ elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de chimie

↓ elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année

↓ elle peut se réorienter via Parcoursup

et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

⊞ il est admis en 2<sup>e</sup> année de médecine

✓ il poursuit en 2<sup>e</sup> année de lettres

↓ il doit se réorienter via Parcoursup

et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire

# Réserves : extrait du communiqué ANEMF, ANEPF et FNEK du 07/11/2019

Mais aujourd'hui **l'heure est à la désillusion**. Devant des textes aussi flous, et **l'absence de moyens financiers suffisants** de la part de l'Etat, les seules possibilités que l'on nous offre sont la **reproduction de pratiques passées et dépassées**.

À la volonté d'une **transformation imminente** du système de santé, on nous répond par une **réforme s'étalant sur des années**. À la volonté d'une transformation en profondeur, on nous répond par la promesse du statu quo.

**Finalemnt, le recrutement des étudiants ne changera pas et peut-être pourrons-nous espérer un léger renouveau des programmes. Pourtant les discours sont unanimes : changer le paradigme du système de santé ne se fera pas** sans une formation efficiente des futurs professionnels de santé.

Les futurs étudiants ne savent toujours pas à quoi va ressembler leur première année de formation. Comment susciter des vocations en repoussant l'échéance du changement. Nous y sommes prêts. **La décision est entre les mains des Universités**.

**La réforme se voulait ambitieuse. Force est de constater qu'elle a, aujourd'hui, perdu de vue ses objectifs. Ne laissons pas le manque de temps expédier la formation des futurs soignants et condamner l'avenir de la Santé en France !**

# Réserves des doyens de médecine

- Dans un communiqué du 08/11, les doyens en médecine
- de France ont fait savoir qu'ils renonceraient à l'application de la réforme faute d'un financement pas à la hauteur.

« [La conférences des doyens en médecine] *va devoir renoncer à la mise en place des réformes des études médicales en 2020*»

# Modalités d'application à la rentrée universitaire 2020

- Modalités incertaines
- Elles seront révélées plus tard
- Les pré-requis à considérer sont ceux qui étaient attendus pour la PACES concernant le PASS
- L. AS : Incertain pour la plupart des universités (difficile à mettre en place)
- Se renseigner +++++ pour chaque université
- Interlocuteurs privilégiés = les tutorats et les portes-ouvertes des universités (à l'intérieur des facultés PAS « LES PRÉPAS »)

# Suivre la R1C

- Il faut s'intéresser aux spécificités de chaque faculté
- Votre interlocuteur privilégié : LES TUTORATS
- Il faut que vous suiviez vous aussi l'avancée de la réforme

ANEMF : <https://www.anemf.org/>

ANEPF : <https://www.anepf.org/>

Tutorat PACES : <https://www.tutoratpaces.fr/>

**Les études supérieures dépendent uniquement de vous et de votre investissement. Personne n'ira vous donner les informations si vous n'allez pas les rechercher**

**QUESTIONS ?**

# Les tutorats de santé



# Qu'est-ce qu'un tutorat ?

- Créés pour aider les néo-étudiants passer le cap de leur concours
- Animé par des étudiants en années supérieures de filières de santé (de Bac +2 à Bac+X ... certains internes (Bac +7 à Bac+12) participent toujours aux activités des tutorats ...)
- Démarche de proximité entre celui qui apprend (le tuteuré) et celui qui enseigne (le tuteur)
- Aide indispensable à l'apprentissage, à la méthode, ...
- Suivi personnalisé par des systèmes de parrainages
- **En collaboration avec les professeurs de la faculté**

## Article 1

Afin de favoriser la réussite des étudiants, les établissements d'enseignement supérieur organisent prioritairement dans toutes les premières années d'enseignement de premier cycle un dispositif d'appui sous la forme de tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique. Les formes du tutorat d'accompagnement peuvent être variées (aide au travail personnel de l'étudiant, aide au travail documentaire, appui aux techniques d'auto-évaluation et d'autoformation...).

Ce dispositif bénéficie à tous les étudiants de première année de premier cycle qui le souhaitent. L'établissement fait connaître le dispositif et le propose aux étudiants qui en ont le plus besoin.

Chaque établissement définit et précise, après avis du conseil compétent, les conditions d'organisation du tutorat, en cohérence avec sa politique pédagogique.

Le président de l'université ou le chef d'établissement arrête ces dispositions.

## Article 2 [En savoir plus sur cet article...](#)

Modifié par [Arrêté du 30 novembre 2009 - art. 1](#)

Le tutorat est effectué sous la responsabilité pédagogique des enseignants et des enseignants-chercheurs dans les conditions du décret du 26 décembre 2007 pris en application de [l'article L. 811-2 du code de l'éducation](#) et fixant les conditions de recrutement et d'emploi des étudiants au sein des établissements publics d'enseignement supérieur.

Ces enseignants et enseignants-chercheurs, forment et encadrent régulièrement les étudiants-tuteurs dans les conditions déterminées par chaque établissement.

## Article 3 [En savoir plus sur cet article...](#)

Modifié par [Arrêté du 30 novembre 2009 - art. 2](#)

En lien avec l'équipe pédagogique, et sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un enseignant-chercheur, chaque étudiant-tuteur a la responsabilité d'encadrer, par une aide personnalisée, un groupe d'étudiants de taille restreinte (au maximum dix étudiants).

## Article 4

L'action de tutorat assurée par les étudiants-tuteurs est validable dans le parcours de formation suivi par l'étudiant-tuteur dans les conditions fixées par l'établissement.

Cette validation peut être effectuée dans le cadre des unités d'enseignement. Elle peut avoir lieu au titre des stages, des travaux d'études et de recherche ou d'enseignements optionnels prévus dans la formation.

## Article 5

Dans chaque établissement, une évaluation qualitative et quantitative du tutorat est établie annuellement et présentée au conseil compétent.

**Cadre légal : Arrêté du 18 mars  
1998 modifié par l'arrêté du 30  
novembre 2009**

- Afin de favoriser la réussite des étudiants, les établissements d'enseignement supérieur organisent prioritairement dans toutes les premières années d'enseignement de premier cycle un dispositif d'appui sous la forme de tutorat d'accompagnement méthodologique et pédagogique. Les formes du tutorat d'accompagnement peuvent être variées (aide au travail personnel de l'étudiant, aide au travail documentaire, appui aux techniques d'auto-évaluation et d'autoformation...).

- Ce dispositif bénéficie à tous les étudiants de première année de premier cycle qui le souhaitent. L'établissement fait connaître le dispositif et le propose aux étudiants qui en ont le plus besoin.

[...]

- Le tutorat est effectué sous la responsabilité pédagogique des enseignants et des enseignants-chercheurs par des étudiants confirmés de deuxième ou troisième cycle.
- Ces enseignants et enseignants-chercheurs choisissent, forment et encadrent régulièrement les étudiants-tuteurs dans les conditions déterminées par chaque établissement.

[...]

- Dans chaque établissement, une évaluation qualitative et quantitative du tutorat est établie annuellement et présentée au conseil compétent

# Tutorat PACES

- Regroupement de tous les tutorats de France sur :  
<https://www.tutoratpaces.fr/>
- Vous retrouverez toutes les informations utiles

# Services (en général, certaines spécificités selon les facultés)

---



- Stages de pré-rentree
- Sances questions-rponses / QCMs / mthodes ...
- Enseignements dirigs (ED)
- Supports de cours
- Forum et outils en ligne
- Concours blancs
- Parrainage
- Initiative bien-tre (massage, sances de discussion avec des professionnels de sant, ...)
- OREO
- ...

# Les différents types de tutorat

- Des tutorats dits **institutionnels**, gérés entièrement par la Faculté responsable de la PACES
- Des tutorats dits **associatifs**, gérés entièrement par une association étudiante à part entière
- Des tutorats dits **corporatistes**, gérés par une association étudiante de filière déjà existante

# Tutorat de santé de Reims

---



- Tutorat institutionnel et corporatiste
- Prix : Adhésion au CEMR de 10 €
- Quarantaine de tuteurs
- Soutenu par la faculté
- Contenu vérifié par les professeurs
- Agrément tutorat 2019

# Tutorat de santé de Reims

---



- 2 colles/semaine de 40 questions et un concours blanc à la fin du semestre (+ classement)
- Un forum avec des réponses rapides. Très actif
- Fiches de cours
- Annales corrigées et à disposition toutes les colles depuis 2013.
- En début de semestre ils organisent également des EDs (un dans chaque UE) pour dégrossir le programme et apporter les points importants du programme.
- Rencontre parrains-marraines, des dons de livres par la BU, semaine de prévention contre la déprime...

# Coordonnées : Tutorat de santé de Reims

---



Lien du forum : <https://www.tutoratsantedereims.fr/index.php>

Lien du site : <https://www.tutoratsantedereims.fr/accueil>

Plaquette de présentation :  
[https://drive.google.com/file/d/18A5luzu9D3ril16sbRMeWgM\\_NshUY9ky/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/18A5luzu9D3ril16sbRMeWgM_NshUY9ky/view?usp=sharing)

Merci à Maurine GABAUT, responsable du tutorat de Reims

# Tutorat des étudiants de santé de Dijon (TeD)

---



- Tutorat associatif
- Prix : gratuit (achat des polycopiés d'annales à prix coûtant)
- 66 tuteurs, 9 membres du bureau
- Très très soutenu par la faculté
- Contenu vérifié par les professeurs
- Agrément tutorat 2019

# Tutorat des étudiants de santé de Dijon (TeD)

---



- Forum actif et site internet
- Colles hebdomadaires
- Séances de colles hebdomadaires relues par les professeurs
- Séances de tutorat chaque jeudi (CM où les PACES choisissent par sondage le thème qu'ils veulent revoir)
- Séances de questions/réponses tous les mercredi
- Fiches de cours
- Concours blanc + classement
- Permanences au bureau tous les midis
- Parrainage
- Séances bien-être (sophrologie, hypnose, massage, interventions de psychiatres, diététiciens, ...)

# Coordonnées : Tutorat des étudiants de santé de Dijon (TeD)

---

Lien du site :

[https://www.ted21.fr/index.php?option=com\\_content&view=featured&Itemid=101](https://www.ted21.fr/index.php?option=com_content&view=featured&Itemid=101)

Lien du forum :

[https://www.ted21.fr/index.php?option=com\\_kunena&view=category&layout=list&Itemid=115](https://www.ted21.fr/index.php?option=com_kunena&view=category&layout=list&Itemid=115)

Merci à Maïa ROLLIN, présidente du TeD



# Cercle cartésien des PACES (C2P1)

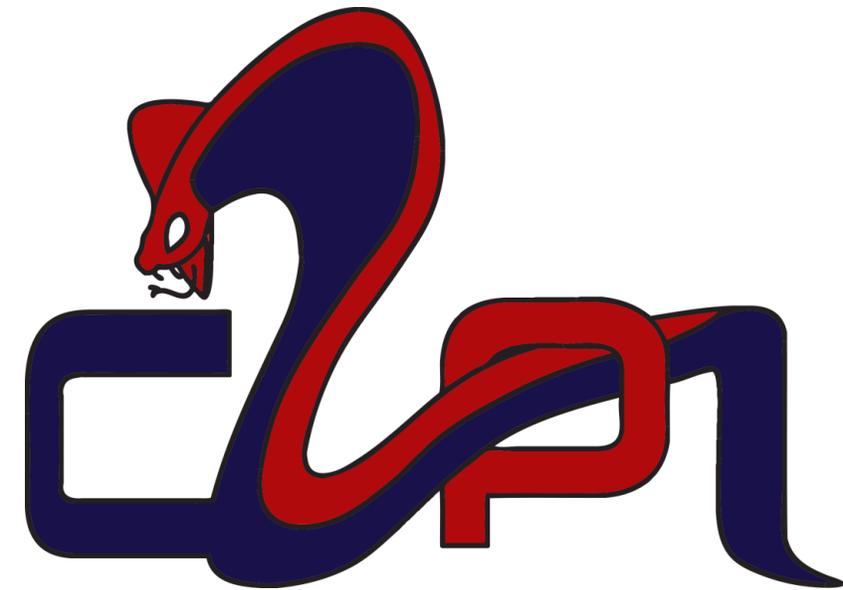
---



- Tutorat associatif crée en 2005
- Adhésion au tutorat gratuite, adhésion au C2P1 : 10 € (5€ pour les boursiers)
- 12 membres du bureau
- RMGT élu par matière
- ≈ 50 membres actifs
- Environ 300 motivés
- Très soutenu par la faculté (réunions nombreuses avec les professeurs dans les différentes matières)

# Cercle cartésien des PACES (C2P1)

---



- Pré-rentrée S1 de deux semaines en août + concours blanc 10 € (5€) boursiers
- Pré-rentrée S2 d'une semaine en janvier
- Groupes de travail (GT)
- Fiches de cours (format exhaustif)
- Mini-fiches de cours
- Annales + corrigés détaillés (relus par les professeurs)
- C2Practice (QCMs en ligne multi-plateformes)
- Forum très actif
- 3 concours par semestre, par UE (réalisés en collaboration avec les professeurs)
- Séances bien-être (sophrologie, hypnose, massage, interventions de psychiatres, diététiciens, ...)
- Pôle OREO
- Parrainage
- Évènementiel : Deux grandes soirées post-concours et deux voyages (Ski et plage)

# Cercle cartésien des PACES (C2P1)

---



Site internet : <https://www.c2p1.fr/>

Forum : <https://forum.c2p1.fr/>

Facebook : Cercle Cartésien Des Paces



Double cursus – Université de Paris



# DU ?

## **DU = Diplôme universitaire**

- **Décerné par une école ou une université (et non par le ministère)**
- **Non reconnu au niveau national**
- **Ne rentre pas dans le système LMD (License, Master, Doctorat)**
- **Frais d'inscriptions librement déterminés par les universités**
- **Dure +/- 1 an**

# **DU ?**

## **Pourquoi faire un DU ?**

- **Formation courte et spécifique**
- **Retour au format des cours type lycée : classe, profs, ...**
- **Accroître votre culture G dans un domaine particulier**
- **Faire une “pause” dans vos révisions, sortir du cadre purement médical/santé de nos études**



**HISTOIRE DE  
LA  
MÉDECINE**

The top right corner of the slide features a decorative arrangement of overlapping triangles in various shades of blue, ranging from a very dark navy to a light sky blue.

# Humanités Médicales

## Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

**DU Santé, droit et société**



**SciencesPo.**



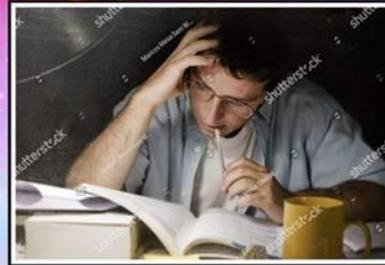
# Qu'est-ce qu'un double cursus universitaire ?



What science  
students think I do



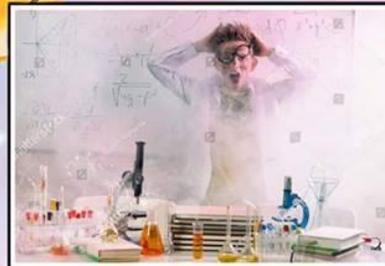
What med students  
think I do



What my parents  
think I do



What Fondation  
Bettencourt Schueller  
think I do



What my PI thinks I do

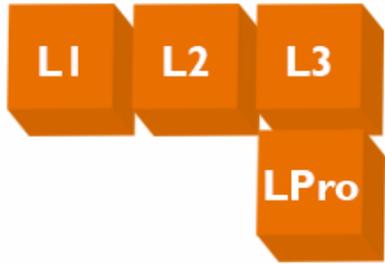


what I really do

# BACCALAUREAT

ou équivalent : DAEU, validation des acquis

## LICENCE (BAC+3)



180 ECTS

## MASTER (BAC+5)



300 ECTS

## DOCTORAT (BAC +8)



480 ECTS

Système LMD

DU

Diplôme de Formation Générale  
en Sciences Médicales

Diplôme de Formation Approfondie  
en Sciences Médicales

Troisième cycle

PACES

CONCOURS

DFGSM2

DFGSM3

DFASM1

DFASM2

DFASM3

ECN

Internat

Durée fonction de la  
spécialité

Études de médecine

Années d'études

1

2

3

4

5

6

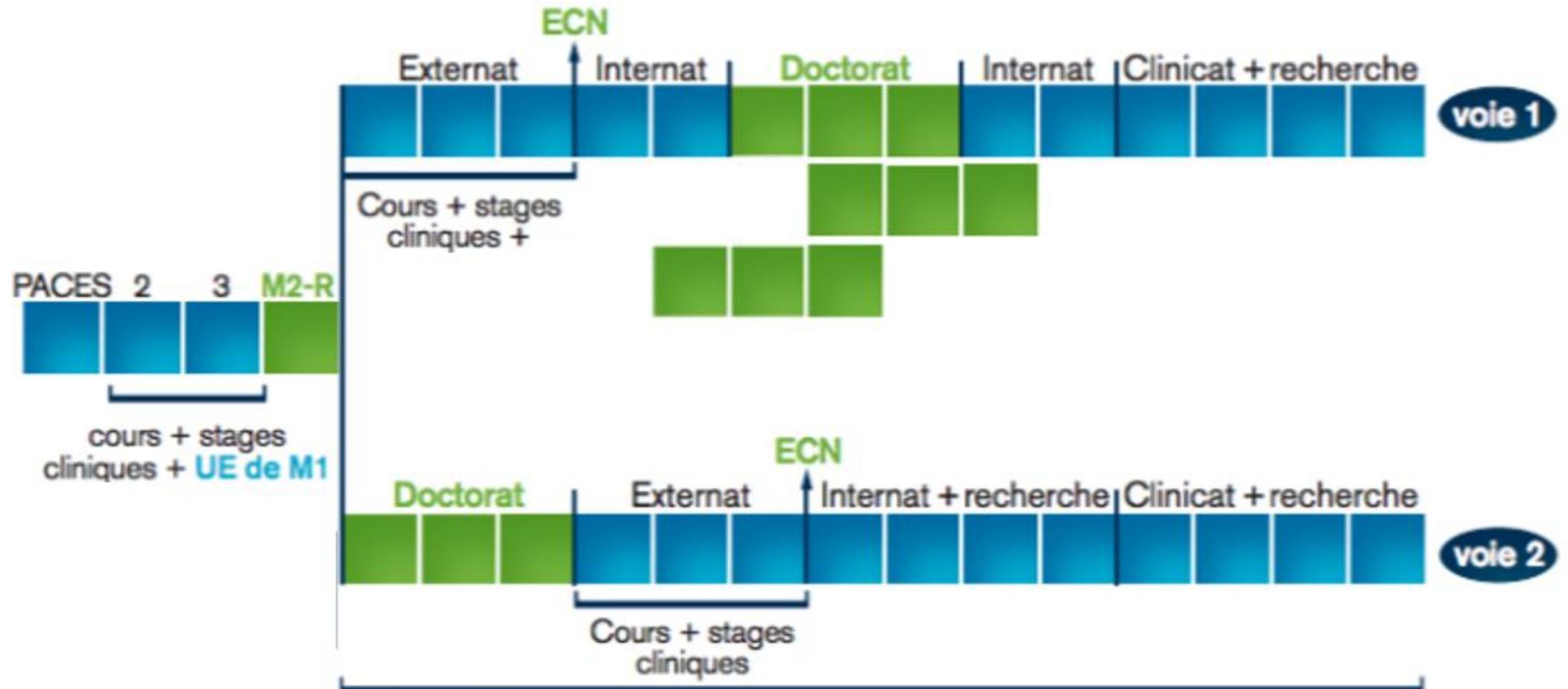
7

11

## Cadre administratif d'un double cursus universitaire PRÉCOCE (Master 2 - Doctorat)

- ❖ L'inscription en Master 2 (M2) est sélective et se fait *normalement* après la validation de crédits ECTS correspondant à 4 années universitaires validées comprenant la validation d'un Master 1 (M1).
- ❖ C'est pourquoi la plupart des médecins français suivent leur M2 pendant leur **internat**.
- ❖ MAIS les élèves en médecine peuvent suivre différents cours comptés comme *équivalent* de M1 et obtenir une **dérogation** de la faculté pour effectuer un M2 après leur Troisième année de médecine (D1). Ces équivalences sont : **parcours** de la faculté, **doubles cursus** dits “médecine/sciences”, **inscription autonome** à des UEs de M1.
- ❖ Dans ce cas, les élèves arrêtent leur cursus médical 1 an pour suivre un M2. Les plus motivés et chanceux peuvent même continuer directement en doctorat (3 ans de plus)

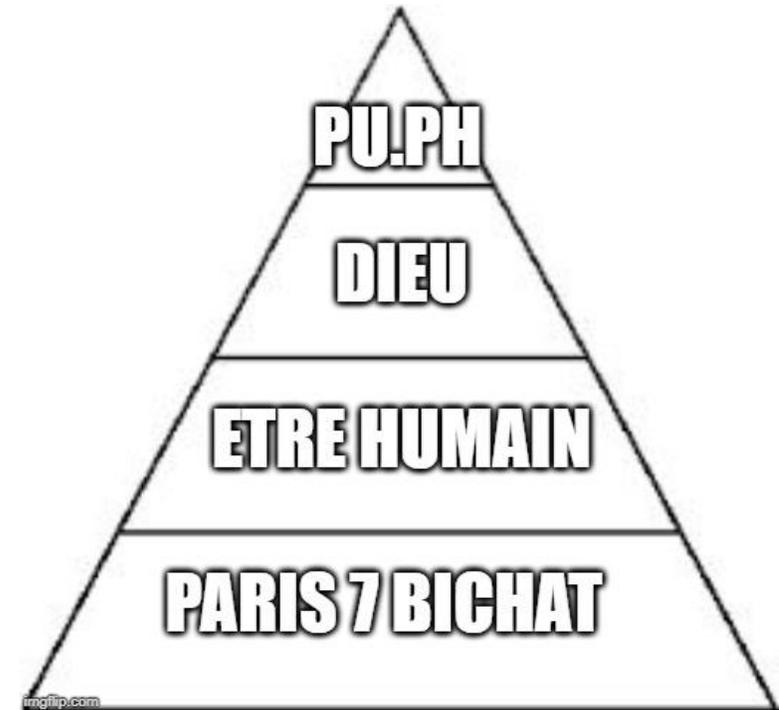
# Cadre administratif d'un double cursus universitaire PRÉCOCE (Master 2 - Doctorat)



# Parcours d'initiation à la recherche (PIR)



FACULTÉ  
DE PHARMACIE  
DE PARIS





PARCOURS D'INITIATION À LA RECHERCHE (DFGSM2 -DFGSM3)

DFGSM2

S 1

SEMESTRE

S 2

	CLINICAL RESEARCH	MÉDECINE TRANSLATIONNELLE	BIOLOGIE • GÉNÉTIQUE		PHARMACOLOGIE • PHYSIOLOGIE	INFORMATIQUE BIOMÉDICALE
S 1	METHODS IN THERAPEUTIC EVALUATION 45	MÉDECINE TRANSLATIONNELLE 60	BASES ET PRÉREQUIS DE BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE 180		PHYSIOLOGIE-PHARMACOLOGIE DES TRANSMISSIONS 70	LANGAGE DE TRAITEMENT DES DONNÉES POUR LA BIO INFORMATIQUE 50
S 2	PRINCIPLES OF EPIDEMIOLOGY	MÉDECINE TRANSLATIONNELLE	GÉNOMIQUE, GÉNÉTIQUE FORMELLE ET ÉPIDÉMIOLOGIE 90	SIGNALISATION CELLULAIRE 90	PHARMACOGÉNÉTIQUE ET MODÉLISATION EN PHARMACOLOGIE	OUTIL DE LA BIO INFORMATIQUE



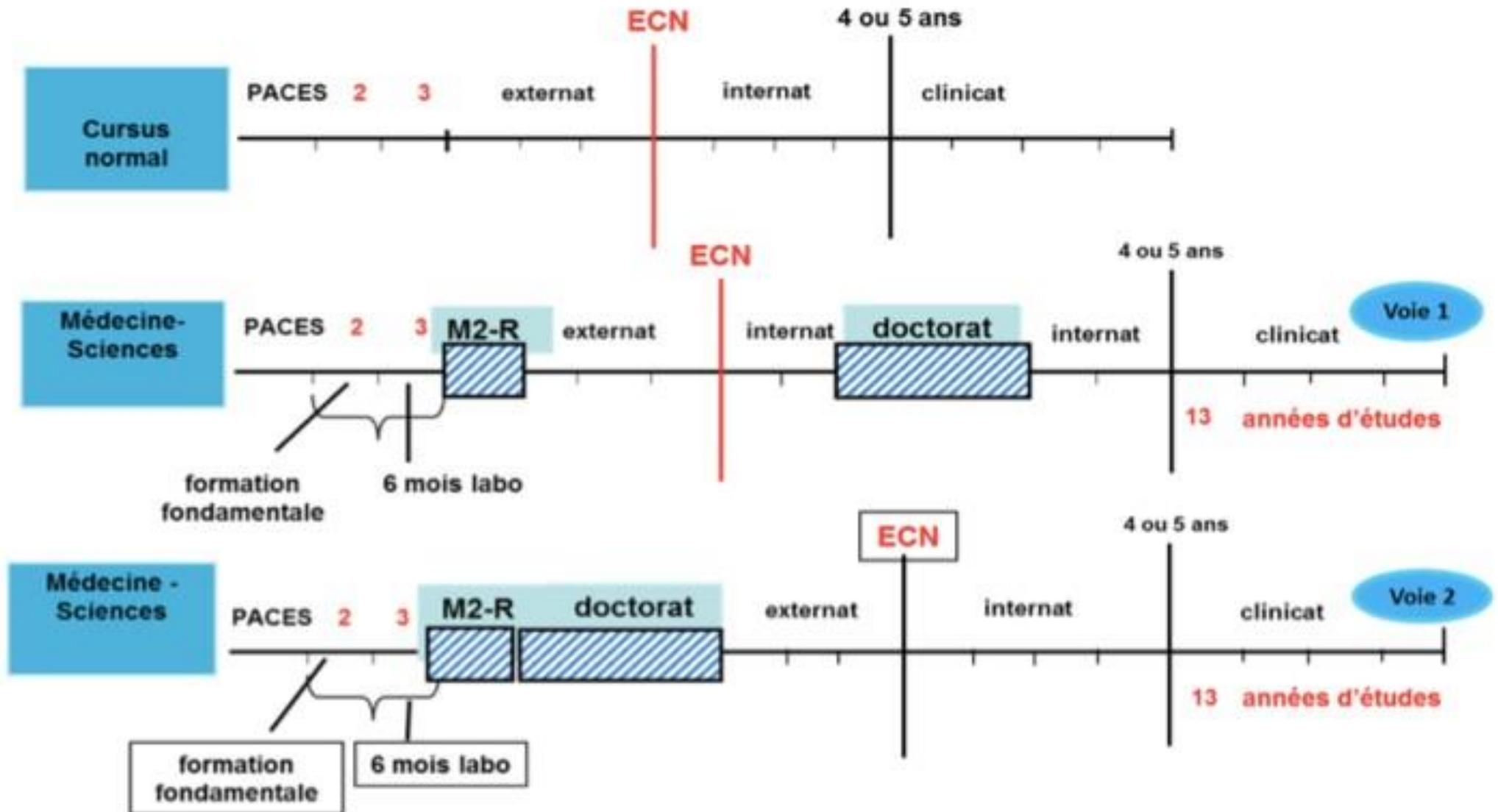
**MÉDECINE  
SCIENCES**

UNIVERSITÉ DE PARIS

# QU'EST-CE QUE MÉDECINE-SCIENCES

- Un double cursus axé vers la recherche
- Reconnaissance auprès des labos
- Obtention d'un M2 + thèse
  
- Médecine ET sciences (pas ou)

# DÉROULEMENT DU CURSUS



# L'Ecole de l'INSERM Liliane Bettencourt

Présentation des doubles-cursus - C2P1

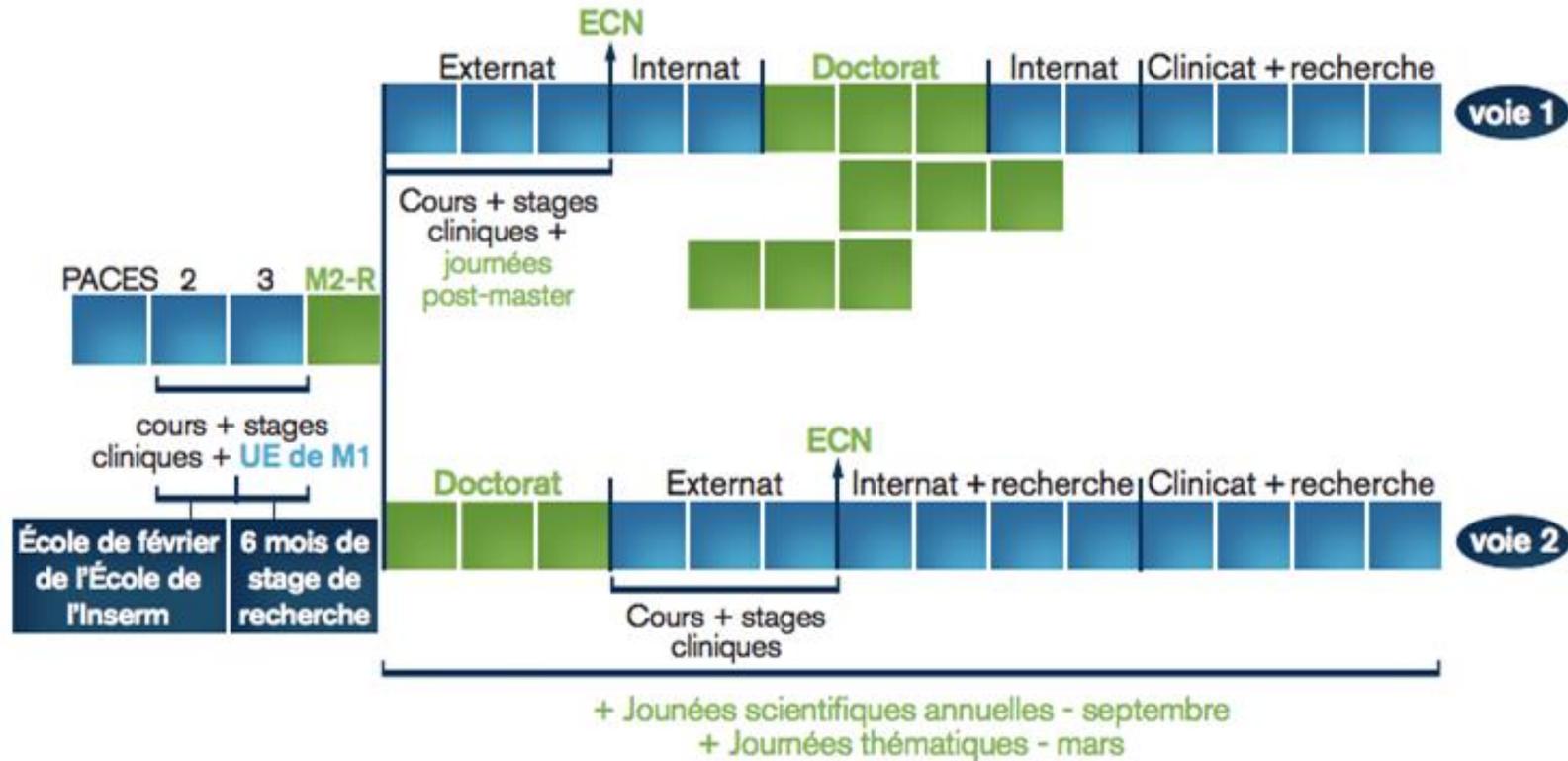
# QU'EST CE QUE C'EST ?

- Ecole de l'INSERM Liliane Bettencourt
- Une aide à ton parcours de recherche
  - Du réseau (Journées de Septembre, Journée Thématiques)
  - De l'argent
  - Un accompagnement
- 0 pouvoir académique
  - Pas de point ECTS
  - Parallèle à ton double cursus

# EN 2ÈME ANNÉE

- **Candidature :**
  - DL : début novembre (pas encore de dates précises)
  - **Lettre de motivation +++ , Analyse d'article +++**, CV, Résumé des TPE, petites questions et “autres”
- **Admissible : 60 personnes**
  - **Ecole de février** : 2 semaines de cours de Maths, Physique, Chimie, Biologie + ateliers méthodo + Conférences les soirs → Logé-nourri sur place
- **Admis : 18-26 personnes**
  - **Oraux en juin** : 2 oraux : 1 de biologie + 1 de maths ou physique ou chimie

# LA SUITE ?



- Exigences ?
- Financement ?



**Double cursus  
Médecine/Sciences  
Ecole Normale Supérieure**



# Pour qui ?

Des gens intéressés par les sciences fondamentales et leurs applications médicales.



## Mais aussi...

Un attrait pour l'interdisciplinarité et la découverte de domaines en dehors des sciences biomédicales.

# Médecine-Humanités à l'ENS

Comment rester un minimum littéraire pendant  
son cursus médical

# Le programme

- **Première année** (DFGSM3) : enseignements libres à l'ENS en parallèle de la D1 (lettres, philosophie, sciences de l'antiquité, histoire, histoire des arts, sciences sociales, économie)
- **Deuxième année** (césure) : M1 dans la discipline de notre choix, avec un mémoire lié la médecine
- **Troisième année** (DFASM1) : M2, fin de rédaction du mémoire et reprise du cursus médical

# Être étudiant à l'ENS

- Une **vie culturelle et associative** très riche
- **Intégration** aux autres élèves venant de prépas
- Possibilité d'être **logé sur le campus**
- **Bourse** de 1000€/mois (*ça déconne pas chez eux*)

# Université de Paris

- Fusion de P5, P7, Institut de physique du globe de Paris

## Les collaborateurs

4 500

Enseignants-chercheurs

3 000

Personnels administratifs et techniques

## Les étudiants

61 000

Étudiants (inscrits dans un diplôme)

21

Écoles doctorales

5

% des doctorats décernés en France

## La puissance scientifique

142

Laboratoires de recherche

1<sup>ère</sup>

université française pour le taux de citation par article

53<sup>e</sup>

Projection au classement de Shangai

10

% des articles scientifiques publiés en France

## Le patrimoine

500 000

m2 de patrimoine immobilier

35

Bâtiments universitaires



Université de Paris

# Pourquoi faire des études de santé à Paris ?

- Formation de très haut niveau
- Enormément de conférences
- Services de pointe/Nombreux de terrains de stages
- Enseignants-chercheurs de renom
- 17 CHU
- Coopération internationale avec de nombreuses universités dans le monde entier (Harvard, King's College, Dallas, Shanghai, ...).  
Possibilité ++ d'échanges universitaires
- Nombreux terrains de stages
- ...

Adresse mail (pour informations sur  
l'université de Paris)

[baptiste.sabatierc2P1@gmail.com](mailto:baptiste.sabatierc2P1@gmail.com)